

plus des mesures qui seront prises par la trente-quatrième Assemblée générale, notamment la possibilité de rembourser cette somme aux pays membres. Monsieur le Président, nous manquerions à nos responsabilités en ne faisant rien pour assurer la viabilité des forces et répondre aux besoins pressants et aux préoccupations des pays membres qui ont fourni des troupes et du matériel. Ma délégation espère que le Comité accueillera favorablement cette mesure qui respecte à la fois les critères de responsabilité financière et les principes politiques en cause.